



FORMATION FEEBAT MODULE RENOVE LABEL RGE

UN ENJEU PRIMORDIAL, UN CONTEXTE OBLIGATOIRE,
UNE ÉVOLUTION INCONTOURNABLE DE VOTRE MÉTIER.



- »»» La mention RGE est une mention fédératrice créée par les Pouvoirs Publics, l'ADEME et les organismes représentant les professionnels
- »»» Elle atteste que les entreprises respectent des critères objectifs et transparents (formation, assurance, références, audit...). Le respect de ces critères est contrôlé de façon régulière.
- »»» C'est un repère essentiel pour identifier l'entreprise qui réalisera vos travaux d'efficacité énergétique ou l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables (dans le neuf ou la rénovation).

Ces formations seront aussi pour vous, l'occasion d'échanger avec des confrères, de partager des bonnes pratiques et de se créer un réseau.

»»» L'Eco conditionnalité des aides publiques

Tous les travaux de rénovation énergétique réalisés devront l'être par des professionnels « Reconnus Garants de l'Environnement » (RGE) pour ouvrir droit à :

- L'éco-Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ) à compter du 1er septembre 2014
- Au Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) à compter du 1er janvier 2015 (anciennement Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD))

Stage FEEBAT MODULE RENOVE

Possibilité de prise en charge de la formation
par votre OPCA
Lieu : Paris -Marseille - Toulouse
Durée : 3 jours
Tarif : 660 € HT

Votre contact :

Tél : 01.47.36.04.19
Fax : 01.47.36.00.14
info@kolegram-interactive.fr